



Une grande grue a retiré un pylône d'antennes relais de 12 mètres. Julia SORIANO

Enlèvement d'un site d'antennes relais après six années de protestations

Il a été déclaré en "situation d'illégalité". La structure d'une station de base de téléphonie mobile située au numéro 34 de la rue Nofre à Sant Joan Despí a été démontée hier après six années de protestations des Riverains, qui en sont arrivés à la voie judiciaire en mettant au contentieux l'administration et qui ont obtenu un jugement en leurs faveur en 2005. la Cour a déclaré l'installation "en situation d'illégalité c'est pourquoi son arrêt et son démantèlement ont été ordonnés après un ajournement suite à la saisine par voie judiciaire en 2004 de la Commission d'Affectation de la Téléphonie Mobile **qui assurait que tout était légal**", comme l'a expliqué hier son porte-parole, Juan Manuel Ramos.

Ndlr de Next-up : **Légalité Administrative = Illégalité "Judiciaire" !**